

Universités: le gouvernement annonce un effort financier pour l'accompagnement des étudiants

Paris, 18 mars 2018 (AFP) -

La ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé le déblocage de 10 millions d'euros supplémentaires pour financer les "parcours personnalisés" créés par la réforme de l'accès à l'université, des modules d'accompagnement auxquels devront assister les jeunes acceptés sous conditions dans la filière de leur choix.

Ces "parcours personnalisés" ont été introduits par la loi réformant les conditions d'accès à l'université. Ils visent à réduire le taux d'échec en première année. Ils interviennent lorsqu'un jeune reçoit comme réponse un "oui si" à sa demande d'inscription dans une filière non sélective.

Il doit alors se diriger vers une année de remise à niveau ou vers des modules de cours supplémentaires. Si le jeune refuse ce parcours, il ne sera pas accepté dans la formation.

"Je n'ai jamais entendu un collègue dire que des modules d'accompagnement pour aider leurs élèves à réussir n'étaient pas une bonne idée. Jamais", déclare la ministre Frédérique Vidal dans un entretien publié par Libération dans son édition de lundi.

Mais certaines universités ont exprimé la crainte de ne pouvoir financer cet accompagnement.

"La seule crainte, c'est le coût financier. J'ai entendu cette crainte: le Premier ministre vient de débloquent 10 millions d'euros supplémentaires pour répondre à ces attentes. Huit millions seront fléchés pour ces modules d'accompagnement et les deux autres viendront s'ajouter aux six déjà débloqués pour mieux indemniser les enseignants-chercheurs", a-t-elle détaillé.

Les adversaires de la loi dénoncent l'introduction d'une "sélection" déguisée à l'université, ce dont le gouvernement se défend.

Près de 888.000 candidats se sont inscrits sur la nouvelle plateforme Parcoursup et ont formulé quelque 7 millions de vœux pour entamer des études après le bac, selon les chiffres publiés après la clôture des inscriptions mardi. Les réponses commenceront à tomber le 22 mai.

gde/tmo/bw

Afp le 18 mars 18 à 23 48.